

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 10 (1922)

**Heft:** 135

  

**Artikel:** Les infirmières visiteuses : (suite)

**Autor:** Combe, May

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-257345>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Berlin. Maintenant, toutes les femmes dans les affaires — et leur nombre sera grand — vont pouvoir participer directement aux opérations de Bourses.

#### A propos de preudes femmes.

Chaque juge-prud'homme de la Chaux-de-Fonds vient de recevoir une circulaire signée du président du Conseil, M. Duvanel, contenant la statistique de l'année 1921 et quelques observations, entre autres celle-ci : « Les juges féminins ont été appelés à siéger dans plusieurs « audiences de conciliation ou de tribunal. Nous constatons toujours « d'ailleurs que la présence de ces juges au sein des Conseils de « Prud'hommes était une nécessité. »

## LES INFIRMIÈRES VISITEUSES

(suite)<sup>1</sup>

Généralement le soin matériel et spirituel au malade indigent est le premier but des sœurs visitantes; elles reçoivent les demandes de visites par le pasteur ou directement, le médecin n'ayant que peu de rapport avec elles, juste pour leur transmettre les cas de ventouses, piqûres, massages, etc. En outre de ces soins, les sœurs visitantes sont appelées à s'occuper d'œuvres sociales: elles font des conférences sur des sujets d'hygiène ou d'éducation ou réunissent les enfants. Cela est surtout très important dans les villages et à la campagne où les moyens de se développer sont plus rares. Une seule sœur visitante, celle de Ville-vel, vient de faire pour la première fois cette année, avec la permission des autorités, une visite dans les écoles où elle a examiné chaque enfant. Ce qui montre bien que dans les petits centres il ne pourra y avoir qu'une seule sœur, fonctionnant à la fois comme infirmière scolaire et infirmière à domicile.

Les fonds soutenant ces œuvres proviennent tout d'abord, et les malades étant soignés gratuitement, des paroisses, de dons de particuliers, puis des subventions annuelles des communes municipales ou bourgeoises, de quelques fabricants et des Sociétés locales. Dans les villes on compte un budget d'environ 4000 fr. par an et par sœur, et de 3000 francs à la campagne. Les sœurs vivent parfois à l'hôpital, parfois chez des particuliers, mais les

<sup>1</sup> Voir le *Mouvement Féministe* des 10 et 25 janvier.

maisons mères demandant pour leurs diaconesses environ 1000 francs par an, il faut ajouter les frais de logement (500 fr. environ) et la pension alimentaire (1000 à 1500 francs). Le traitement des autres sœurs varie de 100, 120 à 150 francs par mois, en plus de leur logement et de leur nourriture.

Quant à la formation de ces sœurs visitantes, nous voyons que toutes ont suivi une école d'infirmières, ce qui est bien la base de la préparation professionnelle de toute infirmière visitante digne de ce nom: mais, alors, hélas! aucune n'a reçu de préparation spéciale pour cette œuvre essentiellement sociale et si complexe. C'est certainement une lacune et toutes se rendent bien compte qu'il leur manque des connaissances spéciales en matière d'hygiène, de prophylaxie et d'enquêtes sociales.

Comment donc modifier l'activité des sœurs visiteuses pour leur faire donner le plein rendement des infirmières visiteuses? On pourrait obtenir en tous cas trois grandes améliorations:

1° La sœur visitante devrait dépendre du médecin, travailler en plus étroite collaboration avec lui; ne donner ni soins, ni prescriptions sans son avis, démontrer pratiquement l'utilité des traitements ordonnés par lui, en surveiller l'application. Qu'enfin elle serve d'intermédiaire, de lien, entre le malade et son médecin.

2° La sœur visitante fait plutôt de la médecine curative que préventive, elle donne des soins, s'occupe des cas chroniques; des incurables; mais elle ne se préoccupe peut-être pas assez des autres membres de la famille, ne songe ni aux préceptes d'hygiène à enseigner, ni aux moyens prophylactiques à populariser. Il faut que la sœur visitante comprenne mieux et prenne plus à cœur son rôle d'éducatrice d'hygiène sociale.

3° Il semble qu'au point de vue social, il y aurait aussi un pas de plus à faire: des enquêtes plus complètes sur chaque cas, sur chaque famille visitée, et l'usage des fiches. Ceci est aussi important à la campagne qu'à la ville.

Enfin, suivant l'un des desiderata de l'une de ces sœurs, il leur faudrait un cours de perfectionnement. On y traiterait de leur activité spéciale, en appuyant sur les points indiqués ci-dessus; elles-mêmes y apporteraient leur expérience pratique, et des médecins, des juristes, des sociologues, les initieraient aux diverses spécialisations, moyens de dépistage et de prophylaxie modernes, leur feraient connaître toutes les œuvres sociales du

Mme E. PIECZYNSKA: *Tagore éducateur*. Editions Delachaux et Niestlé, Neuchâtel. (Dans la collection d'Actualités pédagogiques publiée sous les auspices de l'Institut J.-J. Rousseau.) Prix: 4 fr.

Volume publié, nous dit l'avant-propos, de A. et P. Bovet, « en souvenir du séjour que fit Tagore à Genève en mai 1921 ». L'œuvre, néanmoins, a une toute autre portée que celle d'un ouvrage d'occasion, par le fait que l'auteur s'est imprégné dès longtemps de la pensée du poète et penseur hindou, qui a traduit lui-même en anglais une partie de ses écrits. Mme Pieczynska était donc admirablement préparée à traiter le sujet circonscrit qu'elle s'est proposé en publiant *Tagore éducateur*, choix qui se justifie par ses propres préoccupations en matière éducative d'une part, et par les circonstances mêmes de la visite de Tagore d'autre part. A Genève, en effet, il fut l'hôte de l'Institut Rousseau, et le but de son voyage à travers l'Europe était avant tout de gagner des sympathies et des appuis à son projet d'Université internationale pour le rapprochement de l'Orient et de l'Occident. Le petit volume de Mme Pieczynska donne en Appendice l'Appel en faveur d'une Université internationale, distribué par le poète au cours de sa visite, ainsi que la belle conférence qu'il fit à l'Aula de l'Université de Genève sur la Religion de la Forêt. Cette conférence, publiée une première fois par la *Revue de Genève* en septembre de la même année, complète la vue d'ensemble de sa pensée dans le domaine de l'éducation. Pour lui, comme pour les Orientaux en général, la religion, ou plutôt le sentiment religieux, l'inspiration religieuse, sont à la base de tout. Aussi quelle bouffée d'air vivifiant, quel coup d'aile libérateur!

Déjà avec le premier chapitre, « *Souvenirs d'Enfance et de Jeunesse* », tiré en majeure partie de la notice autobiographique *Rémi-*

*niscences*, nous pénétrons dans une atmosphère purifiée des lourds miasmes de notre matérialisme utilitaire, et nous recueillons des perles fines: « L'objet de l'enseignement, dit-il, est, non d'interpréter des « termes, mais de frapper à la porte de l'esprit... L'enfant habite le « paradis où l'on peut parvenir à la connaissance sans comprendre « exactement chaque pas que l'on fait... La route royale est celle qui « conduit au savoir sans passer par le morne chemin du raisonne- « ment. — Ses notations d'impressions profondes de l'enfant, — « dont le souvenir le plus lointain est l'amour passionné qu'il avait « pour la nature », — sont exquises, comme ce résumé du système paternel d'éducation: « Il tenait en main un drapeau, non une verge « disciplinaire. » Ce père était lui-même un mystique, un réformateur religieux de grande envergure, dont on possède une autobiographie traduite en anglais qui révèle la source dont procède le magnifique épanouissement de la culture chez plusieurs de ses fils.

A l'âge de 40 ans, Rabindranath Tagore, jusqu'alors exclusivement écrivain, surtout poète, fonde une école, au grand ébahissement de son entourage. Il venait de passer par des deuils cruels, ayant perdu en quelques mois, sa femme, qu'il chérissait, et deux enfants. Lui-même affirme que son école dut le jour « non à une théorie pédagogique, mais au souvenir de ses journées d'écolier — profondément malheureuses ». Et il ajoute: « Je suis bien aise de ne pas y avoir « complètement échappé, car c'est là que j'ai appris à comprendre « le tort que l'on fait à l'enfance et qui est de contrarier l'intention « de Dieu quant à la voie par laquelle les enfants doivent acquérir le « savoir... La meilleure éducation est celle qui ne se borne pas à nous « renseigner, mais qui nous harmonise avec tout ce qui est. Mais « cette éducation de la sympathie, les écoles l'ignorent systématique- « ment... L'instruction nous est donnée de manière à nous servir de

canton, les lois de protection de la femme et de l'enfant, etc... Ainsi elles comprendraient peut-être mieux que leur activité n'est pas seulement morale ou charitable, ne consiste pas uniquement à donner des soins et à répartir des dons, mais est une éducation, un enseignement par lesquels on tâche de rendre à la famille plus de respect d'elle-même, de mieux lui faire comprendre sa propre responsabilité en l'éclairant, aussi bien au point de vue social et moral, que sanitaire et physique.

Mais ce personnel déjà existant ne peut suffire : il nous faut trouver de nouvelles recrues, car le travail augmente et le besoin d'infirmières-visiteuses commence à se faire sentir partout. Ceci nous amène donc à nous demander comment nous allons adapter ce service chez nous, aussi bien à la ville qu'à la campagne.

III.

En tout premier lieu, examinons la formation des infirmières-visiteuses chez nous, en tenant compte des écoles existantes et des cours de perfectionnement qui sont déjà en activité. La toute première chose et sur laquelle on n'appuiera jamais assez, c'est qu'il faut absolument, pour devenir bonne infirmière-visiteuse avoir fait des études complètes, si possible même diplômées, de garde-malade. Partout, dans les pays anglo-saxons, en France, à Genève, l'expérience l'a démontré. Les médecins, en effet, travaillent plus volontiers avec des infirmières, le secret médical leur est possible et ce n'est qu'en donnant des soins qu'elles peuvent pénétrer dans les familles, et par cela même remplir leur rôle d'éducatrices. Dans les villes, des personnes connaissant à fond le travail social pourraient être employées pour les enquêtes et attachées au Centre d'hygiène. Mais dans les villages et à la campagne où il n'y aura qu'une seule infirmière-visiteuse, il faudrait en tout cas qu'elle fut garde diplômée.

Mais le diplôme d'infirmière et les connaissances acquises dans une école ne suffisent pas. Il faut encore quelques mois de pratique, un stage dans des dispensaires ou des consultations, surtout pour celles qui veulent se spécialiser dans une branche ou dans l'autre<sup>1</sup>. Après ce stage pratique, il en faut encore un

<sup>1</sup> A Paris, à l'Union des Femmes de France, le stage pratique est de huit mois : dispensaire antituberculeux : 4 mois ; consultations de nourrissons : 1 mois ; consultation d'enfants : 1 mois ; service de tuberculose pulmonaire : 1 mois ; cuisine et laboratoire : 1 mois.

théorique et plus spécialisé, plus social et plus prophylactique que ne l'a été l'enseignement de l'école. Rappelons aussi que s'il faut donner des notions théoriques, la pratique est pourtant plus importante et surtout la pratique sociale : enquêtes, dépistages, soins à domicile, etc.

Cette année a eu lieu, à Genève, pour la première fois, un cours de perfectionnement pour visiteuses-infirmières, organisé concurremment par l'École d'études sociales pour femmes et la Section Genevoise de la Croix-Rouge suisse. Ces cours ont été donnés par des spécialistes, qui ont remarquablement su adapter leur science au but poursuivi, qui était le mutuel appui des sciences médicales et sociales. Encouragé par ces résultats, on a donné, cet hiver, une beaucoup plus grande extension à ces cours, qui comportent actuellement un enseignement médical complémentaire confié à des médecins spécialistes et un enseignement social qui est fait par des juristes et des sociologues. Des stages pratiques dans les différentes institutions médico-sociales et philanthropiques de la ville compléteront les leçons théoriques. Un diplôme sera délivré, après examen, à la fin des cours et des stages. Mentionnons encore que, très probablement, sera donné, vers Pâques 1922, à Lausanne, sous les auspices de la Ligue Vaudoise contre la tuberculose, un cours de perfectionnement, spécialement en vue de la lutte anti-tuberculeuse, pour les sœurs visitantes du canton.

(A suivre.)

MAY COMBE.



Association Nationale Suisse  
pour le Suffrage féminin

Nouvelles des Sections.

GENÈVE. — Un très nombreux public avait bravé la bise furibonde de ce soir du 6 février pour venir entendre, à notre thé suffragiste, M. Maurice Veillard, parler de la *Protection de l'enfance dans le nouveau Code pénal fédéral*. Et chacun a pu se féliciter d'avoir assisté à cette remarquable conférence, si claire, si vivante et si parfaitement documentée, M. Veillard ayant, avant d'aborder la future législation fédérale sur ce sujet, promené ses auditeurs aux États-Unis, en Angleterre, en Allemagne, en France, en Belgique surtout, où la législation pénale infantile réalise des merveilles en s'inspirant

« la nature... La plus importante éducation à laquelle l'enfant soit « destiné reste ainsi négligée : on le frustre du monde pour lui offrir « à sa place une liasse de renseignements!... Il naquit au monde des « humains : nous l'exilons dans un monde de gramophones animés... « La nature de l'enfant proteste contre ces calamités, elle proteste « par toutes ses facultés de souffrance, mais en fin de compte, elle « capitule, forcée au silence par les punitions. » Que cela est vrai! « conforme aux expériences de beaucoup d'entre nous, conforme aussi « aux observations de la psychologie moderne. C'est même prodigieusement intéressant de voir cette expérience hindoue venir à l'appui « de nos propres recherches dans ce domaine, avec les écoles nouvelles, « les écoles en plein air, l'école active, etc. Mais son école à lui, c'est « l'école « du sanctuaire dans la forêt », « l'ashram », qui constitue « un retour aux antiques traditions de l'Inde, tout imprégnées de religion « profonde. « Je crois à un monde spirituel, affirme le poète, « non « séparé du monde, mais qui en est la signification... Il est impos- « sible d'envisager nos vies comme les rêves de rêveurs qui ne doivent « jamais se réveiller... Ce monde spirituel, si nous avons depuis « l'enfance pris l'habitude de l'ignorer, nous devons en prendre con- « naissance en y vivant, non par l'intermédiaire d'une instruction « illogique... Le problème est difficile à résoudre à cette heure, car « les hommes d'aujourd'hui n'ont plus le loisir d'observer que leurs « activités ne sont que du mouvement, à peine motivé quelquefois « par une raison d'être, et que leur âme n'a pas trouvé son do- « maine. » Il ajoute plus loin : « L'enseignement religieux ne peut « jamais se donner sous forme de leçons : il est là où se trouve la « religion vécue... La religion est le centre de gravité de nos vies... « Nous pouvons y parvenir dans notre enfance en vivant tous les « jours dans un lieu où la vérité du monde spirituel n'est pas obs-

« curée par une foule de nécessités s'arrogeant une importance « fictive, où la vie est simple, entourée d'une abondance de loisir, « d'espace, d'air pur, et de la paix profonde de la nature, et où « vivent des hommes animés d'une foi parfaite dans la vie éternelle « qui est devant eux. » Et il conclut : « Il est de toute nécessité que « les enfants aient, pour s'y développer, non des écoles pour y ap- « prendre seulement des leçons, mais un monde dont l'esprit diri- « geant soit l'amour. »

Un chapitre intitulé *Impressions de Visiteurs* complète de façon heureuse *Mon Ecole* et *Ma Pédagogie*, en donnant la parole, non plus au maître et à son idéalisme, mais aux résultats constatés par d'autres. Les deux chapitres suivants, consacrés à *l'Inspiration religieuse* et au *Patriotisme*, nous font pénétrer plus avant encore dans le cœur et dans la pensée du grand éducateur. Il faudrait pouvoir tout citer... Mais non, il faut que les éducateurs et les patriotes prennent eux-mêmes le volume et le lisent d'un bout à l'autre — et qu'ils y reviennent!... « Peut-être, dit l'auteur, fallait-il qu'une « main se tendit du dehors pour sortir beaucoup d'âmes du marasme « où elles s'éteignaient. L'Esprit — « qui souffle où il veut » — a trouvé cette voie pour les mettre en rapport avec la sphère univer- « selle d'où procèdent toutes les résurrections ».

E. SERMENT.